

Nom du tournoi :	39eme Tournoi de l'Epiphanie
N° de dossier Poona :	2601871
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Rive De Gier
Lieu de la compétition :	Gymnase Jacques Anquetil, Rue du Marthoret, 42800 Rive-de-Gier

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne :	Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	National				
2) La compétition se déroule du :	09/01	2027	au	10/01	2027

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
-------------------------------	--------

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Bernard BOURET
--	----------------

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Mathieu PARRA
-----------------------------------	---------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	R4
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :	DH oui	DD oui	Mx oui		
---	--------	--------	--------	--	--

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH/DD samedi 09/01/2026 - Mx dimanche 10/01/2026
--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club				
13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	19/09	2026	à	13:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	02/01	2027	à	23:59	heure (hh:mm)

Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :

sur badnet :

par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	31/12	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	03/01	2027
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Demande de souhait de remplacement au joueur restant (dans le cas d'une paire de double)
Si remplacement souhaité, consultation de la liste d'attente classé par position
Remplacement du joueur dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions

Remplacement du joueur dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera
Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe	comme indiqué ci-dessous :
Pour tout volant touchant une structure amovible	comme indiqué ci-dessous :
Tout volant touchant les infrastructures (panneaux et filins) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé une fois	

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs sont susceptibles d'être photographiés durant le tournoi. En cas de désaccord, veuillez le signaler lors de votre inscription.

Une cérémonie de remise des récompenses se déroulera après chaque finale.

Alexandre BROUSSARD est le géo adjoint de la compétition.

